

Zeitschrift: Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse = Arte + architettura in Svizzera

Herausgeber: Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte

Band: 61 (2010)

Heft: 3

Artikel: Genève, ville forte : monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome III

Autor: La Corbière, Matthieu de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-394481>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Matthieu de la Corbière

Genève, ville forte

Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome III



L'équipe de l'*Inventaire des Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève* en octobre 2002 (SHAS, Benno Mutter). Une année après la publication de *Genève, Saint-Gervais: du bourg au quartier* (MAH, tome 97), le troisième volume en était alors à ses premiers balbutiements. Information et contact: www.gsk.ch/de/les-monuments-dart-et-dhistoire-mah-ge.html; www.ge.ch/patrimoine/imahge/notre-service.asp

«Genève (...) a toujours regardé ses remparts comme la sauvegarde de son indépendance (...) aussi les fortifications sont-elles encore aujourd'hui considérées par un grand nombre de citoyens comme l'une des conditions essentielles de la nationalité genevoise», pouvait-on lire en 1846 dans la *Bibliothèque universelle de Genève*.¹

En effet, face aux guerres féodales puis aux menaces savoyardes et françaises, les murailles de Genève furent continuellement développées et perfectionnées. Défendant environ 13 000 âmes, elles atteignaient une longueur cumulée de près de 3 km en 1530. Lorsqu'elle devint canton helvétique en 1815, la République disposait du plus grand dispositif de défense urbaine jamais construit en Suisse, la ville, alors peuplée de 25 000 habitants, se protégeant derrière une enceinte se déroulant

sur environ 5,5 km de longueur et couvrant une superficie totale de plus de 51 hectares.

L'édification et l'amélioration de dispositifs aussi importants absorbèrent l'essentiel des ressources de Genève et pesèrent lourdement sur sa structure urbaine, tant à l'époque médiévale que sous l'Ancien Régime. Elles exigèrent un déploiement d'énergie considérable, nécessitant le recours à de nombreux spécialistes, requérant des travaux permanents et obligeant les habitants à fournir de lourdes contributions financières et manuelles. Les murs asphyxièrent en outre progressivement la cité, leur développement contraignant les autorités à détruire les faubourgs au début des années 1530 puis à interdire l'extension du tissu bâti en dépit d'une pression immobilière de plus en plus forte. Paradoxalement, la parure défensive donnée à la ville entraîna à l'aube du XVIII^e siècle le «retournement» de la façade urbaine vers l'extérieur.

Malgré les sacrifices consentis, la ceinture fortifiée créée au début du XVIII^e siècle se révéla inadaptée tant aux ressources en hommes et en armes de la ville qu'à son cadre topographique complexe et à son environnement fluvial et marécageux. En 1742, alors qu'une garnison de 9000 hommes aurait été nécessaire pour couvrir tous les ouvrages, on ne parvint qu'à en mobiliser 6200, dont un quart n'était pas armé. La destruction des remparts, votée en 1849 à l'issue de longues et après tergiversations, s'avéra donc inéluctable, mettant un terme à des préoccupations militaires, politiques et économiques séculaires et libérant enfin de vastes zones constructibles.

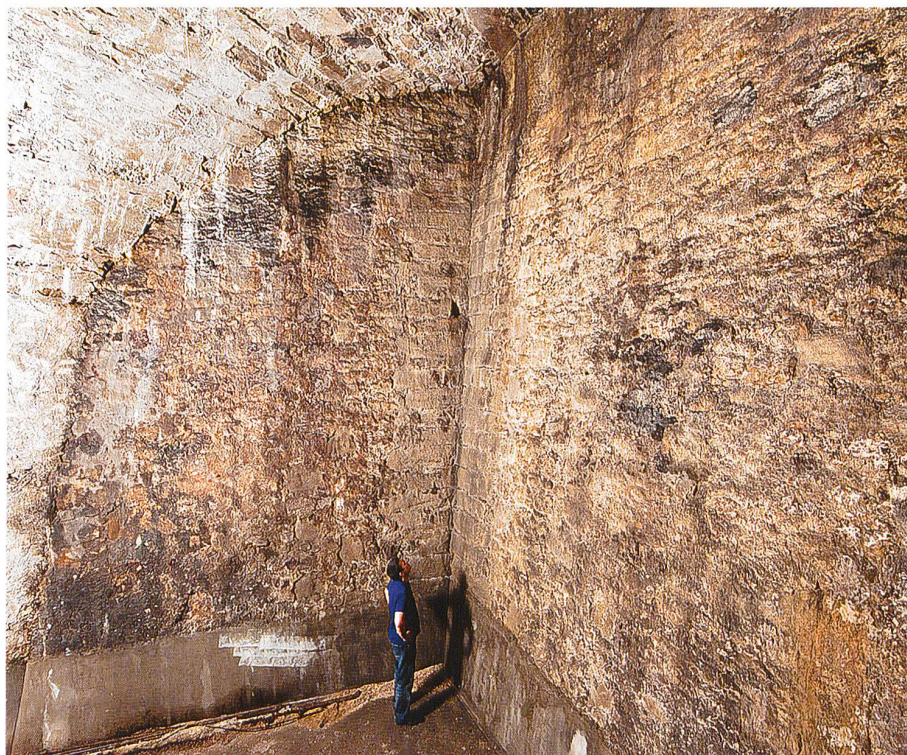
Gardiennes de l'âme genevoise, les murailles défuntes firent toutefois l'objet, dès leur disparition, d'un véritable culte mémoriel qui a pris des formes multiples: de la simple commémoration aux pastiches éphémères ou permanents. On alla même jusqu'à dissimuler deux des trois abris anti-aériens construits dans la Vieille-Ville à la veille de la Seconde Guerre mondiale sous des parements imitant des fortifications anciennes.

Tout en analysant le développement de la ville sur la rive gauche du Rhône, le volume à paraître présente une étude synthétique et monographique des organes défensifs de Genève du début du XI^e siècle à la fin des années 1940. Ainsi, se distinguant des autres *Inventaires cantonaux*, l'équipe genevoise propose non seulement un ouvrage thématique – l'histoire des fortifications

de la cité en formant en effet son cœur –, mais examine aussi des édifices qui ont pratiquement tous disparu.

Après l'introduction, consacrée au cadre géologique de la Vieille-Ville et à son histoire dans l'Antiquité et le Haut Moyen Age, le volume apporte un examen profondément renouvelé de l'évolution de la cité. Ensuite, outre les chapitres de synthèse, il présente un choix très vaste d'ouvrages défensifs: résidences épiscopales fortifiées, château comtal, portes et tours médiévales, portes et bastions postérieurs à la Réforme, ponts et passerelles liés aux murailles, galeries de contre-mines, casemates, magasins à poudre, casernes et abris anti-aériens. S'y ajoutent le rôle des officiers en charge de l'entretien des fortifications et de l'artillerie au Moyen Age, la liste des principaux ingénieurs et experts consultés à partir de la Réforme, les pièces d'artillerie et les derniers vestiges des murailles encore conservés de nos jours. Une iconographie riche et en partie inédite, notamment étoffée par de nombreux plans de situation et de reconstitution, forme un kaléidoscope inédit de l'histoire monumentale de Genève.

Créé en 1985, l'*Inventaire des Monuments d'art et d'histoire du canton de Genève (IMAHGe)* a été intégré en 2001 au sein de l'Office du patrimoine et des sites (OPS) de l'Etat de Genève. Il compte actuellement deux historiens de l'art² et trois historiens³, épaulés par une architecte du Service des monuments et des sites⁴ et supervisés par un coordinateur administratif⁵. Dans le cadre des missions de l'OPS et en collaboration avec le Service des monuments et des sites et le Service cantonal d'archéologie, l'*IMAHGe* est régulièrement chargé de l'expertise de monuments, de la production de rapports d'étude et de la publication de recherches ponctuelles. Ces tâches s'ajoutent à l'élaboration des «livres noirs». L'*IMAHGe* a déjà fourni deux contributions dans cette collection; le troisième tome inaugure une série de quatre volumes portant sur l'histoire monumentale de la Vieille-Ville de Genève. Après celui-ci, l'équipe se consacrera à l'étude des bâtiments et des espaces publics⁶, puis à l'architecture privée⁷ et enfin aux édifices religieux⁸.



Angle du flanc ouest du bastion du Pin (vers 1720–1722), visible sous l'actuelle rue de l'Athénée, état actuel (IMAHGe, Olivier Zimmermann). La reconnaissance des vestiges conservés dans le sous-sol de la ville figure parmi les plus belles surprises que nous a réservées la réalisation du troisième volume. Outre ce tronçon de courtine – l'un des plus impressionnants témoignages des fortifications du XVIII^e siècle –, les galeries de contre-mines forment encore un dispositif vaste et fascinant

Notes

1 Bibliothèque universelle de Genève, 4^e série, 1^{re} année, t. II. 1846, p. 461.

2 Anastazja Winiger-Labuda et David Ripoll.

3 Isabelle Brunier, Bénédicte Frommel et l'auteur du présent article.

4 Anne-Marie Viaccoz-de Noyers.

5 Nicolas Schätti.

6 Sous la direction d'Isabelle Brunier.

7 Sous la direction d'Anastazja Winiger-Labuda et David Ripoll.

8 Sous la direction de Nicolas Schätti et de l'auteur de ces lignes.